



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E24520

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2026

ÉDITÉ LE

15/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/12/1988

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/03/2017
200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 1989B00033

Siret : 349 186 791 00035

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 222618 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 215.805.005

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 215.805.005

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ROSAY TECHNIQUES COUVERTURES

Sigle : ROSAY TECHNIQUES COUVERTURES

5564 VOIE DES BARGES ROUSSES
PARC D ACTIVITES DU HODE
76430 ST VIGOR D'YMONVILLE

Téléphone : 02 35 30 10 79

Fax : 02 35 30 42 40

Portable : 07 82 57 69 51

Site Internet :

E-mail : arnaud.lebas@rosaycouverture.com

Responsabilité légale :

BAUDIN CHATEAUNEUF (085 780 534) / LEBAS ARNAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 50

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	17/06/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2022
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	17/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	20/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.